



Rapport Final

Projet d'alimentation en eau potable dans la zone de Kindia et Mamou GUINEE

Code Navision : GIN 1600511



Table des matières

TABLE DES MATIERES	2
ACRONYMES.....	4
1. APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES).....	5
1.1 FICHE INTERVENTION	5
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	6
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE	7
1.3.1. <i>Pertinence</i>	<i>Error! Bookmark not defined.</i>
1.3.2. <i>Efficacité</i>	8
1.3.3. <i>Efficiéce</i>	8
1.3.4. <i>Durabilité potentielle</i>	9
1.4 CONCLUSIONS	11
2. MONITORING DES RESULTATS.....	12
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE	12
2.1.1. <i>Contexte général</i>	12
2.1.2. <i>Contexte institutionnel</i>	12
2.1.3. <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	13
2.1.4. <i>Contexte HARMO</i>	13
2.2 PERFORMANCE DE OUTCOME.....	14
2.2.1. <i>Progrès des indicateurs</i>	14
2.2.2. <i>Analyse des progrès réalisés</i>	14
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	14
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	15
2.3.1. <i>Progrès des indicateurs</i>	15
2.3.2. <i>État d'avancement des principales activités</i>	16
2.3.3. <i>Analyse des progrès réalisés</i>	16
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2	17
2.4.1. <i>Progrès des indicateurs</i>	17
2.4.2. <i>État d'avancement des principales activités</i>	17
2.4.3. <i>Analyse des progrès réalisés</i>	17
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3	18
2.5.1. <i>Progrès des indicateurs</i>	18
2.5.2. <i>État d'avancement des principales activités</i>	18
2.5.3. <i>Analyse des progrès réalisés</i>	18
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4	20
2.6.1. <i>Progrès des indicateurs</i>	20
2.6.2. <i>État d'avancement des principales activités</i>	20
2.6.3. <i>Analyse des progrès réalisés</i>	20
3. THEMES TRANSVERSAUX.....	21
3.1 GENRE.....	21
3.2 ENVIRONNEMENT	22
4. GESTION DES RISQUES	23
5. PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....	24

5.1	REORIENTATIONS STRATEGIQUES	24
5.2	RECOMMANDATIONS	25
6.	ENSEIGNEMENTS TIRES	26
6.1	CRITERES DE QUALITE	27
6.2	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) ».....	32
6.3	RESSOURCES MATERIELLES DU PROJET	34

Acronymes

AEP	Alimentation en Eau Potable
AR	Artisan Réparateur
APD	Avant-Projet Détaillé
ATN	Assistant Technique National
BF	Borne Fontaine
BP	Branchement Particulier
CdP	Comité de Pilotage
CR	Commune Rurale
CTB	Coopération Technique Belge (Agence belge de développement)
CS	Convention spécifique
CU	Commune Urbaine
DAKMA	Projet de Développement Agricole dans la zone de Kindia/Mamou
DTF	Dossier Technique et Financier
ECT	Expert en Coopération Technique
ENABEL	Agence belge de développement
M&E	Monitoring et évaluation
MPCI	Ministère du Plan et de la Coopération Internationale
MEH	Ministère de l’Energie et de l’Hydraulique
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PTF	Partenaire Technique et Financier
RAFI	Responsable Administratif et Financier International
SAE	Système d’Approvisionnement en Eau
SLA	Service Level Agreement
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SNAPE	Service National d’Aménagement des Points d’Eau
SPE	Service Public de l’Eau
UGP	Unité de Gestion du Projet
UGSPE	Unité de Gestion du Service Publique de l’Eau

1. Aperçu de l'intervention (max. 2 pages)

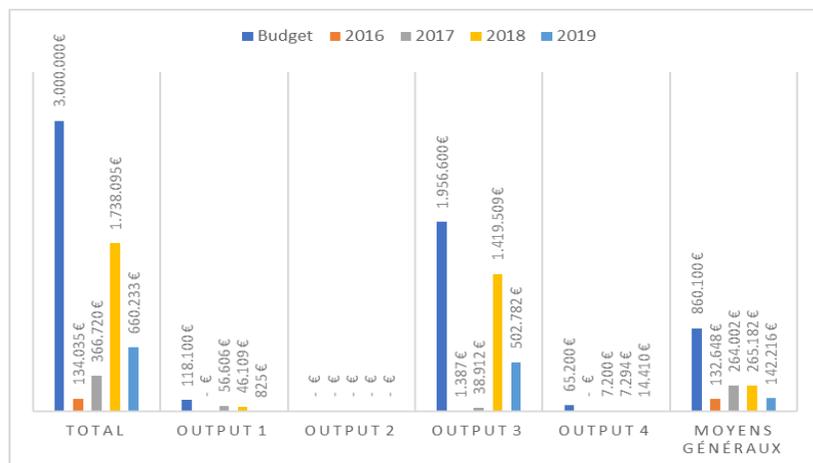
1.1 Fiche intervention

Intitulé de l'intervention	Projet d'adduction d'eau potable dans les zones de Kindia et Mamou
Code de l'intervention	GIN 1600511
Localisation	Régions de Kindia et Mamou
Budget total	3.000.000 €
Institution partenaire	Service National d'Aménagement des Points d'Eau
Date de début de la Convention spécifique	17/08/2016
Date de démarrage de l'intervention/Comité de pilotage d'ouverture	09/12/2016
Date prévue de fin d'exécution	31/12/2018
Date de fin de la Convention spécifique	16/08/2019
Groupes cibles	Populations des Régions de Kindia et Mamou
Impact ¹	Les conditions de vie des populations rurales des préfectures de Kindia et Mamou sont améliorées grâce à un accès durable à l'eau potable
Outcome	L'accès durable à l'eau potable est garanti et les comportements en matière d'hygiène liés à l'eau sont améliorés dans 7 localités des préfectures de Kindia et Mamou.
Outputs	Output 1 : Une ressource en eau de quantité suffisante et de qualité conforme est disponible durablement pour alimenter 8 réseaux (Boulliwel, Kégnéko, Madina Oula, Soya, Tamagaly, Linsan, Friguiagbé et le quartier Koliady de Kindia).
	Output 2 : Les études techniques et les dossiers d'appel d'offre sont élaborés pour 2 réseaux (Linsan et Friguiagbé).
	Output 3 : Les infrastructures d'approvisionnement en eau potable sont réalisées selon les règles de l'art pour 5 réseaux (Boulliwel, Kégnéko, Madina Oula, Soya, Tamagaly, et l'accès à l'eau potable est amélioré pour deux localités (Linsan et Friguiagbé) ainsi que dans les zones de Soumbalako et Ditinn.
	Output 4 : Les populations bénéficiaires sont sensibilisées et les structures de gestion des réseaux réalisés sont opérationnelles, assurant la durabilité du service de l'eau.
Rapport final	

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

1.2 Exécution budgétaire

	Budget	Dépenses					Taux de déboursement	Solde
		2016	2017	2018	2019			
					Dépenses	Engagement		
Total	3.000.000 €	134.035 €	366.720 €	1.738.095 €	660.233 €	29.970 €	97,64%	70.948
Output 1	118.100 €	- €	56.606 €	46.109 €	825 €		87,67%	14.559
Output 2	- €	- €	- €	- €	- €			-
Output 3	1.956.600 €	1.387 €	38.912 €	1.419.509 €	502.782 €		100,31%	-5.990
Output 4	65.200 €	- €	7.200 €	7.294 €	14.410 €	29.970 €	90,30%	6.326
Moyens généraux	860.100 €	132.648 €	264.002 €	265.182 €	142.216 €		93,48%	56.053



Note : Sur recommandation du CoPil, il a été prévu de réaliser une étude tarifaire de l'eau. Un marché de services a donc été attribué à Hydroconseil pour un montant de 29.970 € pour une période d'exécution allant jusqu'au 15 octobre 2019.

1.3 Autoévaluation de la performance

Elément du contexte de mise en œuvre du projet

Le SNAPE – Service National des Points d'Eau - a été identifié pendant la formulation comme partenaire institutionnel privilégié pour la mise en œuvre de l'output 4 relatif à l'animation et au renforcement des capacités des systèmes d'AEP. L'analyse organisationnelle du SNAPE réalisée en septembre 2016 en prélude du démarrage, a mis à l'évidence des risques fiduciaires importants¹. Ceci a empêché la mise en place d'un partenariat classique selon le modèle de Convention de subsides en octroi direct. Afin de permettre encore la collaboration avec le SNAPE, acteur important dans le secteur d'eau potable, il a été décidé, en concertation avec le siège Enabel de Bruxelles, de recourir à une convention de subsides dans laquelle les engagements financiers resteraient de la responsabilité d'Enabel (achats des équipements par Enabel selon les procédures MP belge, financement des activités en mode régie).

Une forme de collaboration que le SNAPE n'a pas acceptée, le SNAPE ayant eu l'habitude de travailler pour d'autres bailleurs en tant qu'agence d'exécution, mandaté par l'Etat, pour la mise en œuvre des interventions avec un budget propre. Il en est suivi un désaccord profond entre le SNAPE et Enabel avec des multiples discussions toute au long de l'exécution du projet.

Il a été mise en place une première Convention de Subside entre le 14/08/2017 et le 13/10/2017 dont le SNAPE a refusé les modalités (régie), suivi par une 2^{ème} entre le 09/08/2018 et le 31/12/2018, donnant plus d'autonomie de gestion au SNAPE, mais qui a laissé apparaître des risques fiduciaires pour Enabel. C'est pour cette raison qu'au lieu de signer une 3^{ème} Convention de Subside il a été décidé pour la suite une mise en œuvre (de l'output 4) en régie par l'UGP.

Le SNAPE a jugé que les modalités de mise en œuvre proposées par Enabel ne permettaient pas son implication réelle et s'est désengagé de manière

1.3.1. Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Dans les villages concernés, l'approvisionnement en eau potable est problématique et le déficit d'une eau de bonne qualité pose des problèmes de santé publique et de développement. Si pendant l'hivernage, les besoins en eau sont satisfaits sur le plan quantitatif, la qualité des eaux reste impropre à la consommation humaine et conduit à des maladies d'origine hydrique, entraînant une réduction de la productivité avec un impact négatif sur le développement socioéconomique des villages concernés, d'où un impact négatif sur les financements de la coopération bilatérale belgo-guinéenne. Par ailleurs, on note

d'importantes pertes de bétail en saison sèche, du fait que les animaux sont perdus dans des ravins à la recherche d'un breuvage.

Ainsi le Programme est non seulement pertinent, mais aussi cohérent avec la politique pour le développement du Service Public de l'Eau en milieu rural et semi-urbain élaborée en 2012 par les autorités guinéennes, dont l'objectif est de permettre un accès durable des populations à une eau de qualité en quantité suffisante.

En outre, la stratégie de mise en œuvre et les actions ciblées sont en adéquation avec le Programme national d'alimentation en eau potable et assainissement en milieu rural de la Guinée.

1.3.2. Efficacité

	Performance
Efficacité	B

Les réseaux de Boulliwel, Kégnéko, Soya, Linsan et Friguiagbé sont fonctionnels et fournissent une eau de quantité suffisante et de qualité conforme aux normes de potabilité. Il est à noter, quelques contraintes techniques et budgétaires qui ont empêché l'atteinte de l'outcome. En effet, le manque de ressource en eau et les besoins financiers supplémentaires n'ont pas permis un fonctionnement des réseaux de Madina Oula et Tamagaly.

La stratégie d'intervention caractérisée par une implication des collectivités locales est d'une grande efficacité. En effet, cette implication entraîne une certaine appropriation des infrastructures et une durabilité de l'exploitation.

1.3.3. Efficience

	Performance
Efficience	B

L'utilisation des ressources se fait avec efficience dans le respect des programmations faites par les acteurs concernés. Il est à noter que la structuration des équipes est correcte, vis-à-vis du travail à effectuer sur le terrain. Cependant, les ressources allouées au SNAPE n'ont pas permis d'atteindre les objectifs visés, suite à des divergences sur la manière de les attribuer. Pour raison d'une sous-

estimation du coût des infrastructures à construire il n'a pas été possible de réaliser l'entièreté des activités prévues initialement dans le DTF. Néanmoins, le budget a été correctement réalloué permettant de réaliser des activités ciblant un nombre similaire de bénéficiaires par rapport à ceux prévus initialement.

L'analyse de la répartition du budget initial permet en premier lieu de dresser une analyse de l'équilibre entre le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. Les dépenses de fonctionnement représentent près de 32% du budget total, soit un dimensionnement tout à fait pertinent par rapport au contexte rencontré en Guinée.

Tous les travaux sont précédés d'études techniques complétées par des études d'exécution, permettant d'évaluer les coûts optimaux pour le paiement des activités. En outre, certaines activités sont externalisées, ce qui a permis au Programme de rationaliser les moyens en utilisant de manière efficace les ressources financières et humaines.

1.3.4. Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	C

Sur le plan technique on peut considérer une durabilité de l'exploitation et de la disponibilité d'une eau de bonne qualité et en quantité suffisante pour les populations, mais la viabilité du système n'est pas garantie. Des structures de gestion sont mises en place mais n'ont eu peu de temps pour s'exercer dans l'exploitation et il est indispensable de les accompagner pour assurer en une continuité, du fait de la nécessité de couvrir certaines charges récurrentes. En effet, il est prévu que les recettes provenant de la vente de l'eau puissent couvrir les frais de fonctionnement. Alors que, pour les premiers mois d'exploitation, les Comités n'ont pas encore "vendu" les volumes d'eau permettant de récolter des fonds nécessaires pour supporter les charges.

L'appropriation de l'intervention par les collectivités locales est évidente. En effet, les autorités municipales ont démontré une adhésion au Programme. Elles se sont mobilisées durant toute la période et ont pris les mesures appropriées pour la construction des infrastructures. Par ailleurs, toutes les populations concernées ont

manifesté une appropriation des infrastructures. D'ailleurs, elles assument la surveillance des ouvrages et empêchent toute initiative de vandalisme.

Les activités se sont déroulées normalement sur le terrain avec des appuis politiques au niveau local et central. Cependant, il est à noter certaines divergences avec le SNAPE qui ont retardé certaines activités de "professionnalisation", malgré le renforcement de capacité institutionnel (formation en modélisation de réseau, équipement informatiques)

L'implication des collectivités locales, qui doivent assumer le rôle de maîtrise d'ouvrage est une action bénéfique développée par le Projet. Cette implication sera renforcée durant la phase d'accompagnement soutenue par Enabel.

1.4 Conclusions

- Programme très pertinent qui s’aligne avec la politique nationale et la stratégie sectorielle dans le domaine de l’approvisionnement en eau en milieu rural en Guinée. Les résultats contribuent significativement à l’atteinte des objectifs des autres Programmes financés par le Royaume de Belgique en Guinée. En effet, avec une amélioration de la distribution en eau potable, on note généralement une augmentation de la productivité agricole et un développement socioéconomique des régions ciblées.
- Il est nécessaire d’engager les actions d’accompagnement des Comités de gestion des réseaux pour une certaine durabilité. En effet, pour une viabilité de l’exploitation, il faudrait une formation mais aussi des appuis logistiques (moyens de déplacement, petit matériel informatique) et financiers pour les premiers mois de fonctionnement.
- Le Programme devrait se poursuivre pour l’atteinte de l’outcome. Le Programme a déjà réalisé quelques études dont les travaux permettraient de couvrir les villages abandonnés. En outre, d’autres localités pourraient être prises en compte pour une plus large couverture de la zone.
- Les objectifs prévus dans le DTF ont été atteints partiellement par manque de fonds et des problèmes techniques. Cependant, avec la réallocation budgétaire et une modification de certaines activités, la cible est atteinte (près de 32.000 bénéficiaires) et le retard pris au démarrage du projet a été rattrapé de manière spectaculaire, en ce qui concerne la construction d’infrastructures.
- L’Accompagnement du SNAPE devrait se poursuivre sous un autre format. En effet, il est nécessaire d’envisager une implication directe du SNAPE Convention de Subside en octroi direct, à la suite d’un diagnostic institutionnel et organisationnel permettant de déployer les actions de renforcement. (prochaine formulation) dans la mise en œuvre des activités pour renforcer l’appropriation institutionnelle.

Fonctionnaire exécution nationale ²	Fonctionnaire exécution ENABEL ³
N/A	Ahmed Benhamouche (démissionné le 26/02/2018) <i>Evert Wauters</i> Evert Wauters (Sep 29, 2020 18:01 GMT+2)

Actuel: GP Advisor

² Nom et signature
³ Nom et signature

2. Monitoring des résultats⁴

2.1 Évolution du contexte

2.1.1. Contexte général

Le contexte général est caractérisé par une incertitude sur la stabilité politique pour les mois à venir. En effet, les rumeurs d'un troisième mandat pour l'actuel Président, agitent la classe politique et pourrait déclencher des contestations populaires aboutissant à une certaine instabilité.

L'évolution de la politique de décentralisation caractérisée par l'absence de services communaux dans plusieurs Communes rurales de la zone d'intervention du projet, ce qui impacté négativement dans le renforcement de capacités des acteurs locaux, tel que prévu dans le DTF.

2.1.2. Contexte institutionnel

L'institution partenaire, le SNAPE, sous tutelle du MEH, est en pleine restructuration interne. Il a dû abandonner son rôle opérationnel dans la construction d'infrastructures d'AEP. Il se focalise à la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement du Service Public de l'Eau en milieu rural et semi-urbain, avec un rôle prononcé d'appui conseil auprès des collectivités territoriales (communes rurales principalement). Ainsi, il appuie le renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale dans le domaine de l'eau potable

Cependant la réorganisation amorcée depuis plusieurs années déjà n'est pas encore aboutie. Par ailleurs, le SNAPE a connu un changement de direction important au cours du premier semestre 2017 avec la nomination d'un nouveau Directeur Général.

Le SNAPE a été identifié dès la formulation comme partenaire institutionnel privilégié pour la mise en œuvre de l'output 4 relatif à l'animation et au renforcement des capacités des système d'AEP. Compte tenu du risque fiduciaire important mis en évidence par l'audit organisationnel de septembre 2016, il n'a pas été possible de mettre en place un partenariat selon le modèle classique de convention de subsides avec octroi direct au bénéficiaire. Il a été décidé, en concertation avec le siège Enabel de Bruxelles, de recourir à une convention de subsides dans laquelle les engagements financiers resteraient de la responsabilité

⁴ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

d'Enabel (achats des équipements par Enabel selon les procédures MP belge, financement des activités en mode régie). Le SNAPE n'a pas accepté cette modalités de mise en œuvre, jouant sur son implication qui n'a pas permis d'atteindre les résultats escomptés. Un diagnostic plus approfondi est nécessaire ; il devrait permettre d'identifier les contraintes et de faire des propositions pour une meilleure collaboration avec ce service étatique. Ceci doit être pris en compte dans le cadre de futures formulations afin de garantir une appropriation institutionnelle et une durabilité.

2.1.3. Contexte de gestion : modalités d'exécution

Conformément aux procédures de la coopération belgo guinéenne en vigueur, Enabel a assumé les responsabilités financières, tandis que la responsabilité de mise en œuvre technique a été assumée conjointement avec le SNAPE.

Le projet est géré en régie avec l'utilisation des procédures belges, tenant compte de la situation de fragilité en Guinée. Ce mode de gestion reste adapté au regard des capacités des institutions partenaires, pour une transparence et pour une efficacité des interventions.

Le pilotage stratégique du projet est assuré par un CdP dont les membres sont :

- Le MPCI, le MEH qui n'interviennent pas directement dans l'exécution du projet mais sont membre au CdP.
- Le SNAPE, qui est le partenaire technique, directement impliqué dans la mise en œuvre des activités. Le SNAPE a assumé son rôle au niveau du CdP, mais sa participation à la mise en œuvre était limitée.
- Les Communes qui ont accueilli favorablement le projet et contribuent positivement dans l'atteinte des objectifs.

2.1.4. Contexte HARMO

Le projet AEP Kindia Mamou et le projet agricole DAKMA ont été formulés parallèlement, ils interviennent dans des zones complémentaires dans les régions de Kindia et de Mamou. Les deux Projets coopèrent en vue d'une harmonisation des différentes procédures et dans les relations avec les partenaires, visant une rationalisation dans l'utilisation des ressources et une synergie basée sur la capitalisation de toutes les énergies. Ceci est facilité par le partage des mêmes locaux à Kindia.

2.2 Performance de outcome



2.2.1. Progrès des indicateurs

Outcome : L'accès durable à l'eau potable est garanti et les comportements en matière d'hygiène liés à l'eau sont améliorés dans 7 localités des préfectures de Kindia et Mamou.					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
1. Maladies d'origine hydrique diminuées de minimum 50 % chez les populations ciblées	55%	55%	55%	35%	25%
2. Charge de la corvée de l'eau diminuée de 66 % en temps chez les populations ciblées	90 min	90 min	90 min	40 min	30 min
3. Augmentation du taux de couverture en eau des localités concernées	25%	25%	25%	75%	90%

2.2.2. Analyse des progrès réalisés

Concernant l'indicateur 1, relatif à l'accès à une eau potable est garanti par le fonctionnement des trois réseaux. Ce qui contribue sûrement à une amélioration de l'hygiène et à une réduction des maladies d'origine hydrique dans les zones concernées. Des enquêtes post-projet devraient permettre de confirmer ceci avec des chiffres.

Pour ce qui est des indicateurs 2 et 3, tenant compte du fait que les ouvrages viennent finalisés d'être fonctionnels, il est prématuré de se prononcer sur la valeur d'une diminution de la charge relative à la corvée de l'eau. Cependant, il est certain qu'avec le fonctionnement des réseaux, cette charge est réduite.

Concernant le taux de couverture, on note une augmentation significative.

Une enquête post-projet, pourrait confirmer la diminution de la charge de la corvée d'eau et l'augmentation du taux de couverture.

2.2.3 Impact potentiel

Grâce au fonctionnement des réseaux, on note une bonne amélioration de l'accès à l'eau. Ce qui a un impact positif pour le développement socioéconomique de la zone concernée. En effet, avec la disponibilité d'une eau de bonne qualité et en quantité suffisante, on estime qu'il y a une réduction des maladies d'origine hydrique, une

diminution de la perte de bétail, liée à la recherche de l'eau en saison sèche et une augmentation de la productivité.

Cependant, il est indispensable d'accompagner les Comités de gestion vers une autonomisation pour une exploitation rationnelle des réseaux et une saine gestion des ressources financières, ce qui permettrait une durabilité. Les comportements en matière d'hygiène liée à l'eau pourront être améliorés à condition d'en faire une activité à part entière.

2.3 Performance de l'output 1



2.3.1. Progrès des indicateurs

Output 1 : Une ressource en eau de quantité suffisante et de qualité conforme est disponible durablement pour alimenter 8 réseaux (Boulliwel, Kégnéko, Madina Oula, Soya, Tamagaly, Linsan, Friguiagbé et le quartier Koliady de Kindia).					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
4 localités sur 8 disposent des ressources en eaux exploitables en adéquation avec les besoins à un horizon de 10 ans	0	0	4	6	8
4 localités sur 8 disposent d'une ressource en eau de qualité conforme aux les normes en vigueur	0	0	4	6	8



Reservoir de 75 m3 et bâtiment d'exploitation à Kégnéko



Borne fontaine à Boulliwel

2.3.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁵	État d'avancement :			
	A	B	C	D
a) Vérification et caractérisation de la ressource en eau des forages existants		X		
b) Mise à disposition de nouvelles ressources d'eau souterraine				X
c) Vérification des débits des sources de Boulliwel et Tamagaly		X		

2.3.3. Analyse des progrès réalisés

- a) La vérification et la caractérisation des débits des forages existants a été réalisé pour l'ensemble des communes citées initialement. Les essais de pompage de longue durée (72 heures) réalisés sur les forages existants de Soyah, Kegneko et Madina Oula ont permis de confirmer la disponibilité en eau en quantité et en qualité suffisante.
- b) Cependant, le diamètre du tubage des forages existants sur Soya et Kegneko étaient trop faible pour les pompes à mettre en place ; cette situation a conduit à la réalisation de deux nouveaux forages.
- c) La construction des réseaux de Madina Oula et Linsan a été abandonné suite à un défaut de budget.

Dans le cadre de ce résultat, de nouvelles ressources en eau devaient être mobilisées sur les localités de Friguiabé, de Linsan, et de Kindia. Or, suite à un remaniement budgétaire, la réalisation d'adduction en eau potable sur ces localités a été abandonnée ;

⁵ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

seule la réhabilitation de forages existants a été réalisée sur les communes de Friguiabé et de Linsan.

Les débits des sources de Bouliwell et de Tamagaly ont été également mesurés, dans le cadre des études APD relatives aux construction des réseaux sur ces deux secteurs. Le débit de la source de Tamagaly était insuffisant pour la construction d'un AEP et c'est pour cette raison que seul la construction d'une adduction multi-villages a été entreprises sur le secteur de Boulliwell.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1. Progrès des indicateurs

Output 2 : Les études techniques et les dossiers d'appel d'offre sont élaborés pour 2 réseaux (Linsan et Friguiabé)					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
2 dossiers d'appel d'offre de travaux sont disponibles	0	0	0	2	2

2.4.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁶	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Etudes et DAO APD pour les réseaux de Friguiagbe et de Linsan				X

2.4.3. Analyse des progrès réalisés

Etant donné qu'un budget était prévu seulement pour les études dans le DTF, et non pour les travaux, il a été jugé peu opportun d'entamer la réalisation de ces études, auxquelles le projet ne pourra pas donner suite. Ces activités ont été abandonnées et le budget correspondant a été réalloué pour la réhabilitation de 17 forages (au lieu de 10 sur Linsan et Friguiabé), la réalisation de 12 forages additionnels à Soumbalako et Ditinn, et la réalisation de travaux additionnels relatifs à la protection des ouvrages sur les 3 SAEP

⁶ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1. Progrès des indicateurs

Output 3 : Les infrastructures d'approvisionnement en eau potable sont réalisées selon les règles de l'art pour 3 réseaux (Bouliwel, Kégnéko, Soya, et l'accès à l'eau potable est amélioré pour deux localités (Linsan et Friguiagbé) ainsi que dans les zones de Soumbalako et Ditinn.					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N+1	Cible finale
Diminution du nombre de pompe à motricité humaine en panne à Friguiagbé et Linsan	10	10	0	17	10
3 réseaux d'AEP sont construits et alimentent 16,000 personnes	0	0	0	3	3
12 nouveaux forages (avec PMH) alimentent les agriculteurs des périmètres de Soumbalako et de Ditinn	0	0	0	12	10



Inauguration de réseau à Bouliwel



Réception technique de réseau à Bouliwel

2.5.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁷	État d'avancement :			
	A	B	C	D
a) Réparation de 10 pompes à motricité humaine à Friguiagbe et à Linsan		X		
b) Construction de 3 réseaux d'AEP (Soyah, Kegneko, Bouliwel)		X		
c) Réalisation de 10 forages et installation de PMH à Soumbalako et Ditinn		X		

2.5.3. Analyse des progrès réalisés

Un important progrès a été réalisé pour l'output 3. Le projet a permis la réhabilitation / construction de nouvelles infrastructures (forages et AEP multi-villages) sur les localités de Friguiabé, Linsan, Bouliwell, Soyah, et Kegneko desservant 31 852 personnes en milieu rural. En effet :

⁷ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

- Dix-sept PMH ont été complètement réhabilitées dont 13 à Friguiagbé et 4 à Linsan. Ainsi, une population de 6 634 personnes a été alimentée.
- Les travaux de construction des réseaux AEP de Soyah, Bouliwel et Kegneko se sont achevés en Avril 2019.
- La réalisation de 12 forages et installation de PMH à Soumbalako et Ditinn a été couronnée de succès.
- Cependant, la construction du réseau de Tamagaly et de Madina Oula n'a pas été réalisée faute de ressource en eau et de budget suffisant.

2.6 Performance de l'output 4

2.6.1. Progrès des indicateurs

Output 4 : Les populations bénéficiaires sont sensibilisées et les structures de gestion des réseaux réalisés sont opérationnelles, assurant la durabilité du service de l'eau.					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
% de ménage ayant adopté des pratiques d'hygiène appropriées liées à l'eau potable	10%	10%	10%	70%	80%
Taux de recouvrement dans le paiement de l'eau au volume	0%	0%	75%	75%	80%
Délais de mobilisation des moyens financiers en cas de panne	20 j	20 j	5 j	5 j	3 j
Nombre de salarié de l'UGSPE	0	0	5	5	5
% de personne satisfaite du travail de l'UGSPE	0%	0%	75%	75%	80%

2.6.2. État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁸	État d'avancement :			
	A	B	C	D
a) Sensibilisation et animation des populations bénéficiaires			X	
b) Appui et accompagnement des structures de gestion du service de l'eau			X	

2.6.3. Analyse des progrès réalisés

La sensibilisation et l'animation ont été menées dans les communes de Friguiagbe et de Linsan dans le cadre de la réhabilitation des pompes à motricité humaine. Des UGSPE ont été créées et formées, partiellement, à la gestion des infrastructures. Les élus locaux ou représentants des collectivités territoriales ont également été sensibilisés à la stratégie nationale en matière de service public de l'eau. L'activité a été réalisée en partenariat avec le SNAPE.

Des activités analogues ont été réalisées dans les localités de Soyah, Boulliwel et Kegneko, toujours avec le partenaire institutionnel (SNAPE).

Elles pourraient se réaliser dans le cadre de futurs Projets à travers le SNAPE ou d'autres ONG expérimentées et présentes sur place.

⁸ A : Les activités sont en avance
B : Les activités sont dans les délais
C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Globalement, cette activité n'est que partiellement exécutée. En effet, suite aux difficultés, le SNAPE n'a pas poursuivi les actions. Ce gap pourrait être comblé avec l'accompagnement prévu.

3. Thèmes transversaux

3.1 Genre

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités, le Projet a tenté de trouver un équilibre du genre. Il a été recherché une représentativité des femmes dans les instances de décision des Comités de gestion. Elles sont aussi responsabilisées pour la vente de l'eau et la gestion des bornes fontaines.

Des fonds importants étaient réservés pour renforcer l'autonomie des femmes. Ceci a permis de renforcer le leadership féminin par leur présence dans les instances de décision au sein des Comités de gestion.

La corvée de l'eau est supportée principalement par les femmes, tenant compte des considérations culturelles de la zone. En effet, les femmes et les jeunes filles sont responsabilisées pour la collecte de l'eau. Le fonctionnement des réseaux et la fourniture de l'eau en des endroits proches des habitations a contribué à la réduction de la corvée que vivent quotidiennement des femmes et des enfants. Par ailleurs, l'amélioration de l'accès à l'eau potable a favorisé, certainement, les conditions d'hygiène des femmes et des jeunes filles.

De manière générale, la participation des bénéficiaires a été bonne, même s'il est à noter des pesanteurs socioculturelles pour une meilleure inclusion de l'aspect genre.

3.2 Environnement

Le Programme a accordé une priorité pour la protection de l'environnement et une meilleure gestion des ressources naturelles.

Il est à noter l'existence de faibles impacts environnementaux négatifs ; par exemple la formation d'eau stagnante autour de certains points d'eau ou la modification des écoulements d'eau souterrains.

Le prélèvement d'eau des sources a pris en compte la nécessité d'un prélèvement partiel qui permettra de ne pas assécher les zones humides concernées. En outre, l'option d'exploiter des eaux souterraines est très bénéfique pour l'environnement, car n'a pas nécessité un traitement physico-chimique.

Par ailleurs, le choix porté sur une alimentation en gravitaire, sur l'utilisation de l'énergie photovoltaïque, réduit considérablement le recours aux générateurs, dont le fonctionnement porte atteinte à l'environnement.

4. Gestion des risques

L'analyse des risques a porté sur des problèmes qui peuvent s'opposer à la durabilité de l'exploitation et survenir à la fin du Projet.

Description du Risque	Probabilité	Impact Potentiel	Traitement du risque ou problème
Prix de l'eau insuffisant pour couvrir les coûts de fonctionnement	Moyenne	Arrêt de la fourniture d'eau et perte de crédibilité	Il faudrait un engagement des autorités à subventionner le service de l'eau ou à adopter une péréquation (financement des réseaux déficitaires par ceux excédentaires)
La maintenance des installations n'est pas assurée après la mise en service	Moyenne	Augmentation des charges de fonctionnement Arrêt de la fourniture d'eau	Il est nécessaire de faire un accompagnement suffisamment complet (2 ans) permettant aux UGSPE d'être autonome. Le retrait doit être dégressif.
Mauvaise gestion des fonds par les agents des Comités de gestion	Elevé	Arrêt de la fourniture d'eau Conflits communautaires	Il faudrait redynamiser et renforcer les capacités des UGSPE pour une transparence dans la gestion, avec le suivi-contrôle du chargé communal de l'eau et avoir l'aval du SNAPE de Mamou pour toute dépense supérieure ou égale à 500 000 GNF, avec des mécanismes de contrôle rigoureux et des sanctions impartiales.

5. Pilotage et apprentissage

5.1 Réorientations stratégiques

1. Poursuivre le dialogue politique pour mobiliser les fonds nécessaires pour la réalisation du réseau de Tamagaly, afin d'avoir une plus large couverture et un impact consistant sur les Programmes financés par le Royaume de Belgique.
2. Reprendre les activités de sensibilisation à l'hygiène dans les futurs Programmes de coopération pour compléter le Projet AEPKM.
3. Dès la formulation du projet (DTF), un rôle important a été dévolu au SNAPE dans la mise en œuvre du projet⁹. Il serait souhaitable d'en revoir la pertinence, au regard des faiblesses constatées, et clarifier la position de ce dernier.
4. Il est important qu'Enabel intègre les mécanismes de coordination existants au niveau national, régional ; ce qui conduirait à une meilleure complémentarité avec d'autres PTF intervenant dans la même zone et dans le domaine de l'hydraulique rurale avec des responsabilités comme présentées ci-dessous :

Responsabilité : Commune	<ul style="list-style-type: none">• Propriétaire des ouvrages hydrauliques• Contrôle la qualité du service de gestion et le suivi des ouvrages par le Chargé de l'eau Communale
Responsabilité : UGSPE	<ul style="list-style-type: none">• L'UGSPE est une entité distincte de l'Association des Usagers• Elle assure l'exploitation de l'infrastructure sur la base d'une délégation (contrat de délégation) par la Commune• Elle assure le service de l'eau c.à.d. la production, le transport, la distribution, la commercialisation et le financement des services d'entretien et de fonctionnement des réseaux, voire l'extension du réseau.
Responsabilité : SNAPE	<ul style="list-style-type: none">• Valide le prix de l'eau• Assure l'Appui-Conseil aux Communes• Donne l'agrément et contrôle les opérateurs de maintenance• Contrôle de la qualité du réseau et le suivi de la qualité de l'eau soit une fois par an ou à la demande. Les coûts de mise en œuvre du contrôle de qualité sont à la charge de l'UGSPE, avec un paiement à l'avance ;• Supervise le fonctionnement des UGSPE et contrôle les dépenses(≥ à 500 000 GNF) importantes engagées

⁹ Le SNAPE insiste sur le fait que tout projet d'hydraulique villageoise doit s'inscrire dans la dynamique de la Stratégie Nationale de Développement du SPE qui, constitue le référentiel pour l'ensemble des acteurs et partenaires du service public de l'eau en milieu rural et semi-urbain.

Responsabilité : PME Maintenancier	<ul style="list-style-type: none"> • Assure l'entretien de tous les ouvrages et la fourniture d'équipement conforme au contrat de maintenance signé
---	--

5.2 Recommandations

1. Sur le plan stratégique, il est urgent d'engager les activités d'accompagnement (formation, sensibilisation appuis logistiques et financiers pour les liers mois de fonctionnement) des comités de gestion pour une durabilité
2. Définir une bonne modalité de collaboration avec le SNAPE pour permettre une adhésion et une meilleure appropriation institutionnelle. En outre, le SNAPE suivra l'évolution des Comités et fournira des résultats d'enquêtes post projet qui permettront de mieux évaluer les effets de l'intervention.
3. Fixer les prix de vente de l'eau suite aux conclusions de l'étude tarifaire pour éviter des variations difficilement compréhensibles par les populations.
4. Lors d'une prochaine formulation, veiller à l'amélioration de l'inclusion des aspects genre et des plus vulnérables.

6. Enseignements tirés

1. Réalisations d'infrastructures innovantes pour le contexte guinéen, par la mise en place de systèmes hybrides comme source d'énergie, équipés de panneaux solaires et de groupes électrogènes, permettant de limiter les dépenses liées au carburant
2. Mise en place d'une adduction multi-villages connectant 16 hameaux sur une même source (SAEP du secteur de Boulliwel)
3. Réduire les ambitions tenant compte du délai de réalisation, du budget, du contexte institutionnel, dans le cadre d'un Programme de démarrage

6.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de la		A	B	C	D
PERTINENCE : note totale		X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
x	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
...	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
...	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
...	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
x	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
x	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.		
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.		
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?				
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.		
	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.		
x	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.		
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.		
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?				
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.		
	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.		
x	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.		
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.		

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de l'EFFICACITÉ :		A	B	C	D
note totale			X		
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?					
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.			
	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.			
x	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.			
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.			
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?					
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.			
x	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.			
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.			
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.			

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale		A	B	C	D
				X	
4.1 Durabilité financière/économique ?					
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
x	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?					
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
X	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.			
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?					
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.			
x	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.			
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.			
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.			

4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
x	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

6.2 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Date, Last 5 years) of GIN1600511

Project Title : **Approvisionnement en eau potable des zones rurales/péri-urbaines de Kindia/Mamou**

Budget Version : **C4**

Currency : **EUR**

YTD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	2016	2017	2018	Expenses 2019	Total	Balance	% Exec
A OBJECTIF SPÉCIFIQUE			2.139.900,00	0,00	1.386,50	102.717,73	1.472.913,00	518.017,29	2.095.034,52	44.865,48	98%
01 R1 : Une ressource en eau de quantité			118.100,00	0,00	0,00	56.605,83	46.109,35	825,31	103.540,50	14.559,50	88%
01 Développement et les essais de pompages		REGIE	24.000,00	0,00	0,00	13.970,95	0,00	825,31	14.796,26	9.203,74	62%
02 Mise à disposition de nouvelles ressources		REGIE	69.000,00	0,00	0,00	20.572,43	46.109,35	0,00	66.681,78	2.318,22	97%
03 Vérification des débits des sources à		REGIE	22.100,00	0,00	0,00	22.062,46	0,00	0,00	22.062,46	37,54	100%
04 Vérifications des critères de potabilité de leau		REGIE	3.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3.000,00	0%
02 R2 : Les études techniques et les dossiers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
01 Etudes et DAO pour Friguabé et Linsan		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
03 R3 : Les infrastructures			1.956.600,00	0,00	1.386,50	38.911,83	1.419.509,47	502.782,25	1.962.590,05	-5.990,05	100%
01 Réparation de 10 pompes à motricité		REGIE	37.500,00	0,00	0,00	37.385,52	0,00	0,00	37.385,52	114,48	100%
02 Construction de 5 réseaux dAEP (Soya,		REGIE	1.803.600,00	0,00	1.386,50	1.526,31	1.331.351,00	469.048,70	1.803.312,52	287,48	100%
03 La réalisation de 10 forages et installation de		REGIE	115.500,00	0,00	0,00	0,00	88.158,46	33.733,55	121.892,01	-6.392,01	106%
04 R4 : les populations bénéficiaires sont			65.200,00	0,00	0,00	7.200,06	7.294,18	14.409,73	28.903,97	36.296,03	44%
01 Sensibilisation et animation des populations		REGIE	10.400,00	0,00	0,00	0,00	3.297,91	3.237,88	6.535,79	3.864,21	63%
02 Appui et accompagnement des structures de		REGIE	54.800,00	0,00	0,00	7.200,06	3.996,27	11.171,85	22.368,18	32.431,82	41%
X RÉSERVE BUDGETAIRE			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
01 Réserve budgétaire			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
01 Réserve budgétaire pour les imprévisibles		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			860.100,00	0,00	132.648,07	264.001,70	265.181,93	142.215,65	804.047,35	56.052,65	93%
01 Frais de personnel			573.428,00	0,00	51.197,70	188.446,26	234.757,00	82.160,70	556.561,65	16.866,35	97%
01 Assistance technique internationale		REGIE	423.500,00	0,00	49.483,64	151.826,19	171.161,27	48.334,87	420.805,97	2.694,03	99%
02 Equipe technique et administrative		REGIE	114.200,00	0,00	368,92	22.363,60	52.015,44	27.026,23	101.774,20	12.425,80	89%
		REGIE	3.000.000,00	0,00	134.034,57	366.719,43	1.738.094,93	660.232,94	2.899.081,87	100.918,13	97%
		COGEST									
		TOTAL	3.000.000,00	0,00	134.034,57	366.719,43	1.738.094,93	660.232,94	2.899.081,87	100.918,13	97%



Budget vs Actuals (Year to Date, Last 5 Years) of GIN1600511 Printed on 24/09/2019

page: 1

Budget vs Actuals (Year to Date, Last 5 years) of GIN1600511

Project Title : **Approvisionnement en eau potable des zones rurales/péri-urbaines de Kindia/Mamou**

Budget Version : **C4**

Currency : **EUR**

YTD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2015	Expenses				Total	Balance	% Exec
					2016	2017	2018	2019			
03 Personnel de support		REGIE	35.728,00	0,00	1.345,14	14.256,46	11.580,29	6.799,60	33.981,48	1.746,52	95%
02 Investissements			126.712,00	0,00	74.270,79	40.895,12	-4.982,38	0,00	110.183,52	16.528,48	87%
01 Véhicules		REGIE	65.712,00	0,00	62.760,40	2.951,20	0,00	0,00	65.711,60	0,40	100%
02 Equipement bureau		REGIE	3.600,00	0,00	0,00	2.207,84	355,19	0,00	2.563,03	1.036,97	71%
03 Equipement IT		REGIE	31.400,00	0,00	11.433,64	18.542,93	1.377,46	0,00	31.354,03	45,97	100%
04 Aménagements du bureau		REGIE	26.000,00	0,00	76,75	17.193,15	-6.715,03	0,00	10.554,86	15.445,14	41%
03 Frais de fonctionnement			112.760,00	0,00	4.373,49	34.289,61	30.924,87	30.707,15	100.295,13	12.464,87	89%
01 Frais de fonctionnement bureau		REGIE	56.480,00	0,00	1.854,60	21.931,86	8.848,96	18.475,07	51.110,49	5.369,51	90%
02 Frais de fonctionnement des véhicules		REGIE	27.240,00	0,00	915,37	6.857,54	10.338,13	5.462,38	23.573,42	3.666,58	87%
03 Missions diverses		REGIE	23.800,00	0,00	1.516,34	4.506,38	11.269,12	6.769,70	24.061,54	-261,54	101%
04 Frais de communication externe		REGIE	3.500,00	0,00	5,00	993,83	468,66	0,00	1.467,49	2.032,51	42%
05 Formation		REGIE	1.740,00	0,00	82,19	0,00	0,00	0,00	82,19	1.657,81	5%
04 Audit et Suivi et Evaluation			47.200,00	0,00	2.491,84	370,71	4.482,45	29.347,80	36.692,80	10.507,20	78%
01 Etude baseline en début de projet et suivi		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	2.923,62	29.347,80	32.271,42	-32.271,42	??
02 ETR		REGIE	35.000,00	0,00	0,00	0,00	1.121,07	0,00	1.121,07	33.878,93	3%
03 Audit		REGIE	8.200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8.200,00	0%
04 Backstopping CTB		REGIE	4.000,00	0,00	2.491,84	370,71	437,76	0,00	3.300,31	699,69	83%
99 Conversion rate adjustment			0,00	0,00	314,25	0,00	0,00	0,00	314,25	-314,25	??
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	0,00	314,25	0,00	0,00	0,00	314,25	-314,25	??
		REGIE	3.000.000,00	0,00	134.034,57	366.719,43	1.738.094,93	660.232,94	2.899.081,87	100.918,13	97%
		COGEST									
		TOTAL	3.000.000,00	0,00	134.034,57	366.719,43	1.738.094,93	660.232,94	2.899.081,87	100.918,13	97%



6.3 Ressources matérielles du projet

Sur recommandation du CoPil, le matériel entièrement acquis par le projet a été transféré au SNAPE. Ce matériel est composé comme suit :



ANNEXE : TRANSFERT DE PROPRIETE DES ACTIFS

Intitulé de l'intervention : **Projet d'Alimentation en Eau Potable dans la Zone de Kindia et de Mamou.**
 No Navision : **GIN1600511**
 Nom du bénéficiaire des actifs : **SNAPE**

Actifs	Description of l'article	Date d'acquisition	N° SERIE	Coût d'acquisition en EUR
1	Toyota Land Cruiser Hardtop	26/07/2016	CHASSIS N°JTEEB71J-807032424	28.221
2	Toyota Land Cruiser Hardtop	26/07/2016	CHASSIS N°JTEEB71J-807032231	28.221
3	Ordinateur portable Dell CMS3 E7470 B3	2/11/2016	F1V7BG2	1281
4	Ordinateur portable Dell E5570 I5	2/11/2016	79N1TC2	593
5	Ordinateur portable Dell E5570 I5	2/11/2016	5XQO8G2	593
6	Ordinateur portable HP Pavilion	9/09/2016	6CG55206T4	695
7	Ordinateur portable HP	04/12/2017	CND7383VC1	600
8	Ordinateur portable HP	04/12/2017	CND7383V8Y	600
9	Ordinateur portable HP	04/12/2017	CND7383VL6	600
10	Imprimante Laser Couleur HP M2777N	9/09/2016	VNB8J5R4V	480
11	Vidéoprojecteur EPSON	26/01/2017	VTSK 6900634	464
12	Onduleur -865 W	01/12/2016	2538803	359
13	Eaton onduleur line Eco 800 FR	01/12/2016	2551004	103
14	Eaton onduleur line Eco 800 FR	01/12/2016	2551004	103
15	GPS Montana 680t	14/11/2016	4HW003739	395
16	GPS Montana 680t	14/11/2016	4HW003749	395
17	Bureau Simple 1m80	09/07/2017	N/A	150
18	Bureau Simple 1m80	09/07/2017	N/A	150
19	Bureau Simple 1m80	09/07/2017	N/A	150
20	Fauteuil HD	09/07/2017	N/A	150
21	Fauteuil HD	09/07/2017	N/A	150
22	Armoire 2 battant	09/07/2017	N/A	165
23	Armoire 2 battant	09/07/2017	N/A	165
24	Armoire 2 battant	09/07/2017	N/A	165
25	Chaise visiteur avec accoudoir	09/07/2017	N/A	65
26	Chaise visiteur avec accoudoir	09/07/2017	N/A	65
27	Étagère de 4 casiers	22/09/2019	N/A	85
28	Moto TVA ZT 125	04/12/2017	MKZS3N1H6HJ010709	960
29	Moto TVA ZT 125	04/12/2017	MKZS3N1H6HJ009693	960
30	Moto TVA ZT 125	04/12/2017	MKZS3N1H6HJ0100093	960
31	Coffre-fort Universal	10/08/2017	N/A	226

Ce transfert d'actif est réalisé afin de se conformer à la décision du CoPil de clôture du projet AEPKM du 21 mai 2019. La propriété de chaque actif décrit a été transférée. Le SNAPE, service public bénéficiaire final est d'accord sur le contenu de cette liste¹

Fait à Conakry le 13/09/2019

Bénéficiaire
Le SNAPE



¹ Une liste est complétée pour chaque bénéficiaire final